



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

T +41 22 919 41 50  
F +41 22 919 41 60  
E [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org)  
[www.ipu.org](http://www.ipu.org)

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse

## Discours de la Dr Tulia Ackson, Présidente de l'UIP

Audition parlementaire aux Nations Unies 2025 – Allocution de clôture

New York, 14 février 2025

Chers collègues,

C'est la deuxième fois que j'assiste à l'Audition annuelle en tant que Présidente et je dois dire que j'ai été très impressionnée.

La participation a été élevée, avec environ 180 parlementaires de 60 parlements, et chaque séance a donné lieu à de nombreuses questions et observations pertinentes. Tous les intervenants étaient de très haut niveau.

Outre le Président de l'Assemblée générale, qui a co-présidé l'Audition, plusieurs hauts responsables de l'ONU ont répondu présent, notamment le Secrétaire général adjoint chargé des politiques, M. Guy Ryder, qui est le principal conseiller du Secrétaire général, M. Guterres.

Je tiens à remercier tout particulièrement le modérateur, Dan Dunsy, pour le formidable travail qu'il a accompli en assurant la fluidité des débats et en faisant le lien entre les intervenants et les participants.

Dan, nous espérons pouvoir de nouveau compter sur vous pour l'Audition de l'année prochaine !

J'ai trouvé très utile le sondage effectué au début de l'Audition et qui a permis à chacun de s'impliquer activement dès les premiers instants. J'ai aussi trouvé intéressante la façon dont les nombreuses séances de ces deux jours ont été organisées afin de créer un ensemble thématique cohérent. Cette formule nous a permis d'explorer différents thèmes tout en maintenant une vue d'ensemble.

Dans le court laps de temps qui m'est imparti, je voudrais souligner quelques messages qui sont ressortis de l'Audition. Vous pourrez y réfléchir une fois de retour dans votre pays pendant que nous préparerons le rapport de synthèse.

Le postulat de départ de l'ensemble des discussions a été judicieusement formulé par le professeur Sachs, lorsqu'il a déclaré : "Tous ces défis sont le fait de l'homme et peuvent donc être résolus par l'homme."

Nous pouvons atteindre les ODD. Nous devons pour cela y mettre tout notre cœur et notre intelligence.

Comme l'a fait remarquer l'un des intervenants, la communauté internationale a pu mobiliser en un temps record quelque 7 000 milliards d'USD pour remédier à la crise économique provoquée par la pandémie de COVID-19. Qu'est-ce qui nous empêche de faire le même effort pour les ODD au cours des cinq prochaines années ?

Si les citoyens ne connaissent pas nécessairement les ODD, ils connaissent bien les problèmes auxquels ils sont confrontés : ils veulent des soins de santé, de l'éducation, des perspectives économiques, un environnement propre, etc. Il appartient aux parlementaires de traduire ces aspirations dans le langage des ODD et de faire pression pour que soient adoptés et mis en œuvre des plans nationaux relatifs aux ODD par les voies législative et budgétaire.

Nous avons évoqué la difficulté de faire progresser tous les ODD en même temps.

De nombreux pays doivent indéniablement établir des priorités afin d'obtenir de meilleurs résultats d'ici à l'échéance de 2030. Certains participants ont même suggéré d'établir un calendrier échelonné pour les différents objectifs après 2030 au lieu d'une échéance unique pour l'ensemble du cadre, que les ODD soient maintenus en l'état ou remplacés par une nouvelle série d'objectifs.

En ce qui concerne les questions relatives au financement des ODD, qui étaient au cœur de l'Audition, il est apparu très clairement qu'elles sont totalement interdépendantes.

Recettes nationales, aide, dette, commerce, investissements privés..., aucun de ces éléments ne suffira à lui seul à financer les ODD. Mais pris conjointement, ils permettront d'aboutir au résultat escompté. Chaque pays doit définir son propre modèle. Il n'y a pas de formule toute faite. De toute évidence, la fiscalité, le commerce et les investissements méritent une attention particulière, car ce sont des éléments plus stables et plus fiables que l'aide et les emprunts.

Il est également apparu très clairement que le contrôle parlementaire doit être renforcé dans tous ces domaines.

Les parlements doivent plaider en faveur d'une plus grande transparence dans les accords commerciaux, ainsi que dans les conditions relatives aux accords de prêt, d'aide et d'investissement.

Il est essentiel de savoir qui rédige ces accords et pour qui. Nous ne pouvons pas laisser les grands acteurs transnationaux imposer leur volonté. Ces accords doivent être remaniés pour être davantage axés sur les personnes et le développement.

Les parlements doivent collaborer plus étroitement avec les organisations de la société civile et, plus généralement, associer tous les citoyens aux débats sur le financement des ODD. Partout, les gens doivent être davantage invités à réfléchir à ces questions pour élaborer des solutions qui profitent à l'ensemble de la société.

Un autre message qui a retenu mon attention est le fait que nous devons réfléchir de façon créative à ces questions, sans avoir peur d'innover et d'expérimenter et sans pour autant succomber à la dernière mode. Parfois, certaines vieilles recettes échouent parce qu'elles sont mauvaises ou parce qu'elles sont tout simplement inadaptées au contexte actuel. Mais il arrive aussi que certaines échouent par manque de persévérance. Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain.

La meilleure illustration en a été donnée par le débat sur l'aide étrangère, qui a montré que la lassitude est manifeste tant du côté des donateurs que de celui des bénéficiaires et qu'une réflexion nouvelle s'impose.

Certains d'entre vous ont également préconisé de repenser le PIB en tant que principale mesure du développement et qui sert aussi de référence pour les négociations sur la dette. Sur tous ces points, nous avons entendu de nombreuses et excellentes idées qui vous nous permettent d'aller de l'avant.

Plusieurs intervenants ont souligné le rôle de rassembleur joué par l'ONU.

C'est vers l'ONU que l'on se tourne lorsque toutes les autres options ont échoué. J'en veux pour preuve la proposition qui a été faite de placer sous l'égide de l'ONU la gestion d'un mécanisme de rééchelonnement de la dette.

Bien souvent, les solutions multilatérales sont les seules possibles, et je suis heureuse que la plupart d'entre vous l'aient indiqué hier dans le sondage. Cette idée a clairement été exprimée lors de la discussion sur la fiscalité mondiale, lorsqu'un participant a fait remarquer que rien ne sert d'instaurer un impôt sur la fortune dans tel ou tel pays tant que l'on peut déplacer les richesses vers des pays à la fiscalité allégée.

Nous devons continuer à plaider en faveur du multilatéralisme, même si certains gouvernements insistent pour faire cavalier seul. L'idée selon laquelle l'intérêt national est incompatible avec le bien commun mondial est tout simplement erronée. Cela demande des efforts, mais c'est possible. C'est pour cette raison que nous disposons d'institutions comme l'ONU, l'OMC, le FMI et d'autres, qui jouent à la fois le rôle de rassembleur et de régulateur.

Enfin, l'Audition m'a rappelé une fois de plus l'importance cruciale de la bonne gouvernance dans tous les aspects du développement, notamment en matière de financement.

De nombreux participants ont indiqué que la crise de confiance dans les pouvoirs publics constitue un problème majeur. Nous l'avons vu par exemple lors du débat sur la fiscalité : les citoyens ne font pas confiance à un système qui favorise les plus riches de nos sociétés avec des taux d'imposition relativement faibles et toutes sortes de dérogations et de subventions. Rétablir l'équité fiscale contribuera grandement à restaurer la confiance dans les pouvoirs publics.

Chers collègues,

Pour conclure, permettez-moi de vous rappeler que cette Audition est notre principale contribution à la quatrième Conférence des Nations Unies sur le financement du développement qui se tiendra en juin en Espagne. Le rapport de synthèse de l'Audition sera diffusé à l'ensemble des États membres.

Comme cela a été indiqué, l'avant-projet de document final de la Conférence mentionne à plusieurs reprises le rôle de contrôle des parlements. Notre Bureau à New York suivra de près les négociations en cours. Mais vous devez aussi faire votre part : de retour dans votre pays, je vous invite à demander au ministre concerné que soit organisée une réunion d'information et à demander à examiner le projet de document pour vous assurer que toutes les références aux parlements sont bien maintenues.

Il est tout aussi important de veiller à ce que les différentes questions à l'ordre du jour soient débattues au sein des commissions compétentes et que des recommandations soient présentées au gouvernement avant la conclusion d'un accord final.

Nous communiquerons des informations sur ce processus à tous les Membres de l'UIP afin de faciliter la participation des parlementaires aux délégations nationales à la Conférence. J'espère que vous serez nombreux à y participer.

Je vous remercie pour votre attention.